

Règlement intérieur

I – Dispositions générales

Art. 1 : La bibliothèque de La Pierre est un service public chargé de contribuer aux loisirs, à l'éducation et à l'activité de tous.

Art. 2 : L'accès à la bibliothèque et à la consultation sur place sont libres, ouverts à tous et gratuits. Les horaires d'ouverture au public sont précisés dans les modalités.

Art.3 : La consultation, la communication et le prêt des documents sont gratuits.

Art.4 : Les responsables de la bibliothèque sont à la disposition des usagers pour les aider à exploiter pleinement les ressources de la bibliothèque.

II – Inscriptions

Art. 5 : Pour s'inscrire à la bibliothèque, l'utilisateur doit remplir une fiche d'adhésion disponible en annexe du présent règlement.

Art. 6 : Les enfants et les jeunes de moins de 14 ans doivent, pour s'inscrire, être munis d'une autorisation des parents ou responsables légaux.

III – Prêt

Art. 7 : Le prêt est consenti à titre individuel et sous la responsabilité de l'emprunteur.

Art. 8 : La majeure partie des documents de la bibliothèque peut être prêtée à domicile.

Art. 9 : L'utilisateur peut emprunter **3 livres et périodiques** à la fois pour une durée de **4 semaines**. Cette durée peut être renouvelée suivant la disponibilité des documents.

IV – Recommandations et interdictions

Art. 10 : Il est demandé aux lecteurs de prendre soin des documents qui leur sont communiqués ou prêtés : ces documents sont prêtés gratuitement par la Bibliothèque Départementale ou ont été achetés par la commune.

Art. 11 : En cas de retard dans la restitution des documents empruntés, la bibliothèque prend toutes les dispositions utiles pour assurer le retour des documents :

- a. Au bout de 15j de retard, appels téléphoniques ou mail de relance
- b. Si non restitution au bout de 15j supplémentaires, suspension du droit de prêt

Art. 12 : En cas de perte, de détérioration ou de non restitution d'un document, l'emprunteur doit assurer son remplacement à l'identique.

Art. 13 : En cas de détériorations répétées des documents de la bibliothèque, l'usager peut perdre son droit au prêt de façon provisoire ou définitive.

Art. 14 : Les usagers peuvent obtenir la reprographie d'extraits de documents appartenant à la bibliothèque. Ils sont tenus de réserver à leur usage strictement personnel la reprographie des documents qui ne sont pas dans le domaine public.

Art. 15 : Les lecteurs sont tenus de respecter le calme à l'intérieur des locaux.

Art. 16 : Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux de la bibliothèque.

Art. 17 : L'accès des animaux est interdit dans la bibliothèque.

V – Application du règlement

Art. 18 : Tout usager, par le fait de son inscription, s'engage à se conformer au présent règlement.

Art. 19 : Des infractions graves au règlement ou des négligences peuvent entraîner la suppression temporaire ou définitive du droit de prêt et, le cas échéant, de l'accès à la bibliothèque.

Art. 20 : Les bénévoles de la bibliothèque sont chargés, sous la responsabilité du délégué de la Mairie pour la bibliothèque, de l'application du présent règlement, dont un exemplaire est disponible en permanence dans les locaux à usage public.

Art. 21 : Toute modification du présent règlement est notifiée au public par voie d'affichage à la bibliothèque et par la Gazette.

VI – Modalités pratiques

Art. 22 : Les horaires de la bibliothèque (hors période de confinement) sont :

Mardi : de 16h à 18h30

Annexe : fiche d'inscription et autorisation parentale

Fiche d'inscription

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

désire m'inscrire à la bibliothèque de La Pierre et m'engage à respecter les dispositions du règlement intérieur de la bibliothèque.

Date :

Signature :

Autorisation parentale pour les enfants de moins de 14 ans

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

père

mère

tuteur(trice)

autorise l'enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

A emprunter des documents à la bibliothèque de La Pierre

livres enfants

livres adultes

documents audiovisuels adultes

documents audiovisuels enfants

Je m'engage à respecter les dispositions du règlement intérieur de la bibliothèque.

Date :

Signature :
